



Communiqué



Le gouvernement entrave la liberté de manifester

Depuis mercredi 18 septembre, Attac et l'Union syndicale Solidaires ont lancé une demande d'autorisation de rassemblement à la Préfecture de Police de Paris pour un rassemblement "pour la justice sociale et climatique" à 9h ce samedi 21 septembre, afin de faire converger mouvements sociaux, écologistes, gilets jaunes et collectifs en lutte.

Après nous avoir refusé le rassemblement à Madeleine en proposant comme lieu de substitution Stalingrad ou République, lieux très éloignés de notre demande, nous avons décidé de proposer différentes alternatives à la Préfecture : Trocadéro, Saint Augustin ou Saint Lazare.

Par un arrêté d'interdiction publié ce vendredi 20 septembre à 13 heures, la Préfecture de Police vient de notifier l'interdiction de rassemblement sur tous les lieux proposés.

Le gouvernement s'enfoncé à nouveau dans une entrave dramatique du droit de manifester. Alors que nous souhaitons organiser ce rassemblement dans les meilleures conditions, la préfecture et le gouvernement font preuve d'une irresponsabilité totale.

Nous déposons une requête en référé liberté contre l'interdiction de manifester et maintenons notre appel à rassemblement, pour marquer et construire la convergence entre nos mouvements. Nous invitons habitant.es, citoyen.ne.s, gilets jaunes, organisations environnementales, syndicales et mouvements sociaux à se retrouver demain, samedi 21 septembre à 9h Place de la Madeleine pour porter collectivement la convergence nécessaire entre nos mouvements. Nous combattons le même système, celui de l'hégémonie des multinationales et des plus riches.

Fin du monde, fin du mois : même combat !